



REGLEMENT ENDURO SERIES VTT A ASSISTANCE ELECTRIQUE ENDURO - COUPE DE FRANCE VTT AE ENDURO 2026

TABLE DES MATIERES

	1
REGLEMENT ENDURO SERIES VTT A ASSISTANCE ELECTRIQUE ENDURO - COUPE DE FRANCE VTT AE ENDURO 2026	1
1. DEFINITION	2
2. ORGANISATION, DATES ET LIEUX	2
3. CONDITIONS DE PARTICIPATION	2
4. CATEGORIES	3
5. INSCRIPTIONS	3
6. CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	4
6.1 Contrôle administratif	4
6.2 Contrôle technique	4
6.3 Matériel de chronométrage	5
7. MATERIEL	5
8. PENALITES	7
9. CLASSEMENT GENERAL	7
10. RECOMPENSE ET REMISE DES PRIX	7
10.1 Récompense et remise des prix par manche	7
10.2 Récompense et remise des prix classement général	7
11. ASSURANCE	8
ANNEXE 1	9
ANNEXE 2	11

1. DEFINITION

Les épreuves des Enduro Series - Coupe de France VTT AE Enduro sont des compétitions qui se courent en individuel. Le but de ces compétitions est de permettre aux participants de parcourir durant un week-end un nombre défini de spéciales avec comme seul adversaire le chronomètre.

Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement peut être consulté sur le site www.enduroseries.fr ainsi que sur place le jour de la compétition.

Les épreuves des Enduro Series - Coupe de France VTT AE Enduro sont organisées, pour certaines épreuves, dans le cadre des Enduro Series au format rallye et format originel. Tout sujet non abordé dans ce présent document adopte le règlement des Enduro Series – Coupe de France d'Enduro.

2. ORGANISATION, DATES ET LIEUX

Les Enduro Series / Coupe de France Enduro VTTAE sont organisées par MTB Events et les collectivités locales hôtes des épreuves. Cette série de courses est labellisée Coupe de France d'Enduro par la Fédération Française de Cyclisme.

Coordonnées de MTB Events :

203 chemin du Freney d'en bas

74170 SAINT GERVAIS LES BAINS

4 épreuves composent les Enduro Series / Coupe de France Enduro 2026 :

- 11 et 12 juillet : Isola,
- 25 et 26 juillet : Méribel,
- 1^{er} et 2 août : Valmeinier,
- 19 et 20 septembre : Luchon.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves des Enduro Series - Coupe de France VTT AE Enduro sont ouvertes à tous les compétiteurs.

Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription,
- se conformer au présent règlement,
- se conformer à l'équipement obligatoire,

- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires,
- être au minimum âgé de 19 ans (année de naissance faisant foi).
- disposer d'un VTT AE homologué et conforme aux caractéristiques détaillées dans le paragraphe 7 du présent règlement : MATERIEL

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra pas participer à l'épreuve.

Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué par l'intermédiaire du site internet www.enduroseries.fr.

4. CATEGORIES

Six catégories sont présentes :

- VTT AE Elite femme, 19 ans et plus (à partir de 2007),
- VTT AE Open femme, 19 ans et plus (à partir de 2007),
- VTT AE Elite homme, 19 ans et plus (à partir de 2007),
- VTT AE Open homme, 19 à 34 ans (entre 2007 et 1992),
- VTT AE Master 35 homme, 35 à 49 ans (entre 1991 et 1977),
- VTT AE Master 50 homme, 50 ans et plus (à partir de 1976).

Pour les catégories Elite, il est possible d'utiliser pendant l'épreuve : 2 batteries maximum, un extenseur de batterie (range extenseur). Il est aussi possible de recharger sa batterie pendant des pauses de 45 min minimum.

Pour les catégories Open et Master, une seule batterie est autorisée pendant l'épreuve. Il est aussi possible d'utiliser un extenseur de batterie (range extenseur).

Les parcours seront adaptés pour les catégories Open et Master (liaisons raccourcies et/ou spéciales en moins).

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent exclusivement via le site internet www.enduroseries.fr. Il est possible de s'inscrire sur place sous réserve de places disponibles et moyennant une majoration de cinq euros (la disponibilité des places sera précisée sur le site internet www.enduroseries.fr).

Le règlement s'effectue par paiement en ligne exclusivement.

Pour les épreuves, le montant de l'inscription est fixé à :

- soixante dix euros pour les personnes licenciées auprès de la Fédération Française de Cyclisme ou d'une fédération étrangère affiliée à l'Union Cycliste Internationale,
- quatre-vingt euros pour les personnes non licenciées à une fédération affiliée à l'UCI.

Les concurrents devront obligatoirement renseigner un formulaire d'inscription afin de valider celle-ci.

Les inscriptions internet seront closes 7 jours avant chaque épreuve.

6. CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

6.1 Contrôle administratif

Le retrait des dossards se fera la veille de la compétition (vendredi) selon les horaires communiqués sur le site internet www.enduroseries.fr . Aucun retrait de dossards ne pourra être effectué le samedi matin de l'épreuve.

Chaque compétiteur devra présenter lors du retrait des dossards :

- pour les licenciés : sa licence FFC* (ou d'une fédération affiliée à l'UCI pour les étrangers) en cours de validité mentionnant un certificat médical,
- pour les non licenciés : un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 1 an.

* Tous les types de licences FFC hormis les licences « sport » et « santé » sont autorisés à condition que le certificat médical soit mentionné et que les participants aient plus de 19 ans.

Il est impératif, sous peine d'une pénalité par infraction de porter sa plaque de guidon ainsi que son dossard. Ce dernier devra être apposé au dos sur le maillot ou sur le sac à dos et visible des marshalls de course.

6.2 Contrôle technique

Avant l'épreuve : les VTTAE pourront être vérifiés lors du contrôle technique. Ce contrôle technique a lieu le vendredi. Il est obligatoire de se présenter au contrôle technique.

La procédure de contrôle est organisée par un délégué technique qui s'assure de la conformité du VTTAE avec la réglementation UCI en vigueur.

Les 5 autocollants pour marquer son VTTAE devront être apposés sur les roues, le cadre, le bras arrière et la fourche. La pose des autocollants se fait par le pilote. En fonction des caractéristiques du VTT AE, les commissaires ont la possibilité d'aposer d'autres autocollants.

Localisation des autocollants

- 1 -> jante avant
- 2 -> té de fourche
- 3 -> avant du cadre
- 4 -> triangle arrière
- 5 -> jante arrière



Pendant et après l'épreuve : les vélos des participants peuvent être vérifiés par le délégué technique qui s'assure de la conformité du VTTAE avec la réglementation UCI en vigueur.

6.3 Matériel de chronométrage

Aucune caution n'est demandée pour la location du système de chronométrage. Le système de chronométrage en parfait état de marche est à rendre en fin d'épreuve auprès de l'organisateur ou pendant le week-end en cas d'abandon. En cas de non-retour du transpondeur, un montant de cinquante euros devra être réglé par le participant.

7. MATERIEL

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

Un VTTAE est un vélo fonctionnant avec deux sources d'énergie :

- 1 – la chaîne musculaire inférieure telle que décrite à l'article 1.3.010 paragraphe 1 du règlement UCI – partie 1 organisation générale du sport cycliste,
- 2 – un moteur électrique.

Le moteur électrique des VTTAE Elites doit faire partie de la liste des moteurs homologués par l'UCI pour que le pilote puisse prendre le départ. Ce dernier doit en particulier respecter la règle d'une puissance maximum (ou puissance crête) de 750w établie dans le processus d'approbation émise par l'UCI.

Par extension, et pour garantir une équité maximale entre participants, une liste de moteurs respectant la règle UCI (mais sans avoir reçu d'approbation officielle pour concourir en Elites) a été émise pour les catégories Open.

Les différentes listes pour les catégories Elite, Open / Master sont consultables en Annexe 2 de ce règlement. Elles sont mises à jour régulièrement.

Le moteur électrique du VTTAE doit répondre aux exigences suivantes :

- il ne doit fournir une assistance qu'à une vitesse maximale 25 km/h,
- il ne doit fournir une assistance que lorsque le coureur pédale vers l'avant,
- l'assistance doit être coupée lorsque le coureur arrête de pédaler vers l'avant,
- la distance limite ne doit pas dépasser 2 mètres après coupure de l'assistance,
- le poids maximum est de 3,1 kg. Ce poids fait référence à tous les composants mécaniques et électroniques nécessaires pour transformer l'énergie électrique fournie par la batterie en énergie mécanique délivrée au plateau, à l'exclusion des vis d'installation dans le vélo, du plateau, de la fixation du plateau, du câble de la batterie, des manivelles, etc.

La batterie d'un VTTAE doit avoir un poids maximum de 4,5 kg et doit être conforme à la norme UN3480.

Ces exigences sont basées sur la norme européenne des bicyclettes à assistance électrique (EPAC) EN15194 et peuvent être revues en cas de modification apportée par l'autorité compétente à ces normes. En cas de contradiction entre les exigences ci dessus et les dispositions de la norme EN15194, les premières prévalent.

Il n'y a pas de restriction technique pour les batteries.

Il est de la responsabilité du pilote de s'assurer que son équipement est conforme à ces paramètres et à la norme européenne EN15194.

Tout concurrent ne respectant pas la réglementation sur le matériel se verra refuser le départ.

Il est interdit de changer une partie du VTT AE pendant l'épreuve. En cas de casse matériel, le pilote doit avertir les commissaires de course (cf pénalité règlement Enduro Series – Coupe de France d'Enduro).

Les pilotes des catégories Open ont la possibilité d'utiliser un extenseur de batterie (range extenseur) pour l'épreuve. Si le pilote choisi d'utiliser cet extenseur de batterie, il doit le présenter lors du retrait des dossards pour le marquer avec un autocollant supplémentaire. Cet extenseur de batterie devra être sur le vélo pendant toute la durée de l'épreuve (spéciale et liaison).

Il est interdit de rouler avec une batterie de rechange ou extenseur de batterie sur soi.

Des contrôles aléatoires de matériel pourront avoir lieu au cours de l'épreuve. Des contrôles de la puissance du VTT VAE pourront avoir lieu au cours de l'épreuve. En cas de non respect du règlement, le pilote sera mis hors course.

8. PENALITES

Les pénalités sont encourues sont détaillées dans le règlement des Enduro Series – Coupe de France d'Enduro 2026.

Pour les Enduro Series - Coupe de France VTT AE Enduro, les pénalités suivantes sont ajoutées en cas de non respect du règlement :

- VTTAE non conforme aux règlement UCI en vigueur : refus de départ ou disqualification.

9. CLASSEMENT GENERAL

8 manches sont comptabilisées en 2026 pour le classement général : journée du samedi et classement du week end pour 4 épreuves.

Les coureurs classés dans les 50 premiers des catégories Elite femme, Elite homme, Scratch master et Master 50 se verront attribuer des points (cf annexe 1). Les grilles de points sont différentes pour la journée du samedi et pour le classement du week-end.

Le classement général Enduro Series / Coupe de France d'Enduro s'obtiendra en additionnant les points obtenus à l'issue de toutes les manches (4 manches correspondant à la journée du samedi et 4 manches correspondant aux deux journées de course en 2026).

Le classement général des Enduro Series / Coupe de France VTTAE Enduro 2026 prendra en compte l'ensemble des coureurs français licenciés FFC et l'ensemble des coureurs étrangers licenciés au titre d'une fédération affiliée à l'UCI.

Les coureurs non licenciés classés parmi les 50 premiers de leur catégorie auront des points attribués mais ne seront pas classés au titre du classement général.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés sur la meilleure place obtenue sur la dernière manche (classement de l'épreuve).

10. RECOMPENSE ET REMISE DES PRIX

10.1 Récompense et remise des prix par manche

Au terme de chaque épreuve, des récompenses seront attribuées aux concurrents en fonction des résultats.

Un prize money d'un minimum de 1 250 euros sera réparti entre les meilleurs pilotes sur chaque événement. L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation et son montant selon son bon vouloir. La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les prix et prize money ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.

10.2 Récompense et remise des prix classement général

Au terme des 4 épreuves, des récompenses et un prize money de 1 900 euros seront attribuées aux concurrents en fonction classement général des Enduro Series / Coupe de France d'Enduro VTTAE 2026. L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir.

La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront

être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.

11. ASSURANCE

L'organisation contracte une assurance responsabilité civile pour les concurrents. Pour les non licenciés FFC, l'organisateur contracte une assurance individuelle accident. Les modalités de cette assurance peuvent être fournies aux participants sur simple demande. Cette souscription est gratuite pour les participants non licenciés.

Il est vivement conseillé aux participants de s'informer de leur police d'assurance avant de participer aux épreuves et de prendre des mesures en conséquence.

ANNEXE 1

Répartition des points pour le classement général des Enduro Series - Coupe de France VTT AE Enduro

Journée de samedi

PLACES	POINTS
1	60
2	55
3	51
4	47
5	43
6	40
7	37
8	35
9	34
10	33
11	32
12	31
13	30
14	29
15	28
16	27
17	26
18	25
19	24
20	23
21	22
22	21
23	20
24	19
25	18
26	17
27	16
28	15
29	14
30	13
31	12
32	11
33	10
34	9
35	8
36	7
37	7
38	6

39	6
40	5
41	5
42	4
43	4
44	3
45	3
46	2
47	2
48	1
49	1
50	1

Clasement week end

PLACES	POINTS
1	120
2	110
3	101
4	93
5	86
6	80
7	75
8	71
9	68
10	66
11	64
12	62
13	60
14	58
15	56
16	54
17	52
18	50
19	48
20	46
21	44
22	42
23	40
24	38
25	36
26	34
27	32
28	30
29	28
30	26
31	24
32	22
33	20
34	18
35	16
36	15
37	14
38	13
39	12
40	11
41	10
42	9
43	8
44	7

45	6
46	5
47	4
48	3
49	2
50	1

ANNEXE 2

Ci-dessous, 3 listes de moteurs autorisés par l'UCI ou non selon les catégories.

Il est possible de consulter la liste mise à jour à cette adresse :

<https://fr.uci.org/équipement/bh2JJzw1eB0n876rX2iB1>

PROCESSUS D'HOMOLOGATION D'EPAC DRIVE UNIT > Liste des Modèles homologués d'EPAC électrique DRIVE UNIT

1 – Catégorie Elite

Liste de moteurs autorisés au 5 mai 2026

Marque	Modèle autorisé	ID de développement
ASKOLL ULTRA	C90A	EME400
AVINOX	M2S Race 750	
BOSCH	PERFORMANCE LINE CX Gen 5	BDU384Y
BOSCH	PERFORMANCE LINE CX-R	BDU386Y
POLINI	E-P3+ EVO2	
SHIMANO	DU-EP801	
SPECIALIZED	G87942-100	SBC 3,1 BD 03
SRAM	EAGLE POWER TRAIN	DU-ETP-36V-A1

2 – Catégories Open et Master

Liste des moteurs autorisés au 5 mai 2026. A noter qu'il est possible d'utiliser un moteur autorisé en catégorie Elite et de participer en catégorie Open ou Master.

Marque	Modèle autorisé
AVENTON	Tous les modèles
BAFANG	M510
BOSCH	Tous les modèles
BROSE	Tous les modèles
DELTA	Tous les modèles
FAZUA	Tous les modèles
GIANT	Syncdrive Pro2
HEPHA	Tous les modèles
HPS	Tous les modèles
MAHLE	M20
MAHLE	M30
MAVIC	Tous les modèles
MAXXON	Tous les modèles
MAXXPRO	Tous les modèles
PANASONIC	Tous les modèles
PINION	MGU E1,12
POLINI	Tous les modèles
PREETO	Tous les modèles
ROCKY MOUNTAIN	Tous les modèles

SHIMANO	Tous les modèles
SPECIALIZED	SBC 2,2
SPECIALIZED	SBC SL 1,2
TQ	Tous les modèles
URTOPIA	Tous les modèles
VIVAX	Tous les modèles
YAMAHA	PW-L1
YAMAHA	PW-S2
YAMAHA	PW-S3
YAMAHA	PW-X3
YAMAHA	PW-XM
ZF	Tous les modèles

3 – Liste des moteurs non autorisés en compétition (Elite, Open et Master)

En date du 5 mai 2026

Marque	Modèle autorisé
AVINOX	M1
AVINOX	M2
AVINOX	M2S
GOBAO	P100 PRO
MAHLE	M40
SPECIALIZED	SBC 3.1 S-WORKS
ANANDA	M230
GIANT	SYNCDRIVE PRO3
YAMAHA	PW-X4
BAFANG	M510 RS
BAFANG	M430 CARGO
OLI	SPORTPLUS
TQ	HPR120S